

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 septembre 2020

**Présents** : M. Jean-Maxence DEMONCHY, Mme Françoise LUGNIER, M. Philippe MACQUET, Mme Nathalie FANGET, M. Michel ROTAGNON, M Karl LUGNIER  
M. Pascal BARRIER, M. Gilbert LELARGE, M. Daniel GUILLOT, M. Mathieu VIDAL.

**Absents excusés** : Mme Anne Marie GIRAUDIAS, Mme Germaine RONDEL, Mme Evelyne GRENIER, M Philippe CIOCHETTO, M Sébastien PETION

**Secrétaire de séance** : Mme Françoise LUGNIER

## **1 ECOLE**

La rentrée scolaire s'est déroulée sans problèmes majeur aux vues des circonstances.  
Un devis pour une couverture du bac à sable de la cour d'école a été demandé à l'entreprise MEILLAND de Saint Martin la Sauveté.  
La réception du chantier de la cour de l'école a eu lieu le 31 aout.  
Le projet de fresque sous le préau est annulé.  
La visite de la commission sécurité pour l'école a été effectuée avec succès.  
Un agent contractuel a été recruté pour un contrat de 2h par jour pour le ménage de la cantine.  
Il s'agit de Mme Priscilla FORGE qui a déjà un contrat avec Bussy.

## **2 COMMISSION IMPOTS**

Une liste de 24 personnes a été proposée à la préfecture.

## **3 CLUB DE FOOT**

Le club de foot de SAINT SIXTE a fusionné avec le club de BOEN TRELINS sous le nouveau nom de FC LIGNON.  
Le terrain de foot municipal sera utilisé pour les entrainements et quelques matchs, les équipes choisies pour jouer dessus restants à définir.  
Gilbert LELARGE est la personne référente qui fera le lien entre la municipalité et le club.

## **4 COMMISSION DES LISTES ELECTORALES**

Mesdames FANGET Nathalie, CHAFFAL Nadine, MACQUET Isabelle ont été nommées à la commission des listes électorales.

## **5 CIMETIERE**

Un devis a été demandé à l'entreprise ARCHIMBAUD pour la réfection d'un mur entre les deux cimetières.

## **6 CLECT**

Commission locale d'évaluation des charges transférées.  
Mr Michel ROTAGNON a été désigné à cette commission.